

**AIGLE** 1853 



Permettre à chacun  
de vivre pleinement des  
expériences sans laisser  
d'autres empreintes  
que celles de ses pas.

# **RAPPORT DE MISSION 2024**

# ÉDITO

**LAËTITIA RAMBAUD**

Global VP Brand & RSE



2024 symbolise le renouvellement d'une phase de trois ans de notre comité de mission. Une équipe réorganisée et un nouveau mandat nous permettront de travailler sur nos sujets en profondeur. Une ère prometteuse s'ouvre à nous, marquée par une ambition renforcée et des engagements toujours plus ancrés.

Depuis ses débuts, AIGLE partage des expériences uniques avec celles et ceux qui chérissent la vie au grand air. Fidèle à ce lien privilégié avec la nature, notre Maison continue de s'appuyer sur des équipes passionnées pour porter haut son programme de Responsabilité Sociale et Environnementale : Aigle for tomorrow.

Une année 2024, dans la continuité du travail initié sur nos trois piliers : Product, Planet et People : accélération des audits de nos usines, acquisition de la certification ISO 50 001 et mise en place de la formation manager « Leader for tomorrow ». Autant d'avancées dont nous sommes fiers.

Avec ces bases solides, nous regardons l'avenir avec confiance et ambition. AIGLE s'engage à poursuivre son cheminement responsable, tout en innovant et en répondant aux défis de demain. Ensemble, avec nos équipes, nos partenaires et notre Comité de Mission, nous bâtirons un avenir en accord avec nos valeurs et notre vision.

Bonne lecture !

# AVANT-PROPOS

**ÉLISABETH  
LAVILLE**

Présidente du Comité de mission  
Fondatrice et Directrice d'UTOPIES



©Philippe Zamora

Nous vivons une période déroutante où la transition écologique et la responsabilité sociétale des entreprises semblent perdre du terrain. Dans les entreprises, l'inflation, l'instabilité géopolitique, et l'émergence de nouvelles priorités comme l'IA ont détourné l'attention des questions de durabilité. Derrière ce recul apparent, c'est aussi la difficulté pour les entreprises à opérer concrètement leur transition et à faire de la RSE un moteur de création de valeur tangible et immédiat qui est en jeu.

Dans ce contexte, il serait tentant de laisser triompher le pessimisme et la fatalité. Pourtant, l'engagement renouvelé d'entreprises comme Aigle, qui a fait le choix il y a quatre ans d'inscrire sa mission dans ses statuts, démontre que, non, le pire n'est pas certain et que tout est encore possible, à la condition d'agir.

Agir, progresser et maintenir ses ambitions, ouvrir la voie, en dépit des vents contraires : voilà ce à quoi s'emploie Aigle qui, cette année encore, démontre sa capacité à tenir le cap de la transformation engagée avec le passage en société à mission.

Les réalisations 2024 témoignent de cet engagement et d'une approche de plus en plus intégrée : approfondissement du travail sur l'offre de produits, dynamique renouvelée concernant les audits sociaux réalisés auprès des fournisseurs, déploiement d'une offre de réparation permanente, stratégie de décarbonation et travaux préliminaires sur une stratégie biodiversité, etc.

Pour suivre cet avancement, notre Comité de mission a pu compter en début d'année 2024 sur l'arrivée de trois nouveaux membres qui ont permis de renouveler la dynamique en l'enrichissant de nouvelles expertises. Dans ce rapport, nous avons voulu partager ces regards croisés sur les axes de la mission de Aigle car ils reflètent la profondeur de nos discussions avec les équipes.

En 2025, notre collectif continuera à accompagner Aigle dans sa transformation, avec des temps dédiés à des réflexions plus poussées et focalisées sur certains défis rencontrés par l'entreprise.



## 6 PRÉSENTATION DE LA MAISON AIGLE

## 10 4 ANS DE SOCIÉTÉ À MISSION

- 12 Notre raison d'être et nos engagements : notre fil conducteur
- 14 Notre comité de mission : une instance pour nous challenger

## 18 LE CHEMIN PARCOURU EN 2024 : NOS RÉALISATIONS PAR OBJECTIF

- 19 **ENGAGEMENT #1** Concevoir des produits durables
- 20 **ENGAGEMENT #2** Sélectionner des fournisseurs en ligne avec l'UN global compact
- 24 **ENGAGEMENT #3** Sensibiliser à l'économie circulaire
- 28 **ENGAGEMENT #4** Soutenir et participer à des initiatives de protection de l'environnement
- 34 **ENGAGEMENT #5** Encourager les comportements écologiques sur les lieux de travail

## 36 SYNTHÈSE 2024 DE NOS OBJECTIFS ET RÉALISATIONS

## 38 ANNEXES

- 39 Note méthodologique
- 41 Biographies des membres du comité de mission
- 43 Remerciements



# PRÉSENTATION DE LA MAISON AIGLE



Créée en 1853 par Hiram Hutchinson, Aigle perpétue un savoir-faire unique, incarné par la fabrication Made in France des bottes iconiques confectionnées en partie à base de caoutchouc naturel. Vêtements, chaussures comme accessoires sont pensés pour la vie quotidienne : des créations qui allient style & fonction, dans l'air du temps et pour tous les temps.

Devenue société à mission en 2020, Aigle a pour ambition de se développer de manière vertueuse, en défendant le savoir-faire français et notamment le métier de Maître bottier, en proposant des pièces créées pour durer et en inscrivant la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de sa stratégie.

## MODÈLE D'AFFAIRES

### GOUVERNANCE RSE

La stratégie et les politiques de Aigle en matière de développement durable sont portées par la Vice-Présidente Brand et RSE, membre du comité exécutif, accompagnée et guidée par la Responsable RSE et une Cheffe de Projets RSE. De plus, deux personnes travaillent sur les thématiques RSE au sein des équipes produit, la Directrice Production Qualité et RSE produit ainsi qu'une Cheffe de Projets produits. Ces dernières années, deux cheffes de projets entièrement dédiées aux sujets RSE ont ainsi été recrutées.

À la fin de l'année 2022 a été nommée au Conseil d'Administration du Groupe MF Brands une Directrice RSE, chargée d'accompagner les marques dans la mise en place de la stratégie développement durable globale du Groupe. Un comité de direction RSE biannuel ainsi que des comités mensuels entre les différentes marques du Groupe sont organisés depuis 2023.

Depuis 2024, chaque membre du COMEX a dans ses objectifs à long terme un indicateur lié à nos engagements de réduction des gaz à effet de serre afin de porter nos ambitions climat à 2030. Nous avons également validé des objectifs annuels individuels RSE pour chaque membre du Leadership Group<sup>1</sup> : une part de la rémunération variable de leurs équipes dépend de la réalisation de cet objectif RSE.

<sup>1</sup> N-1 des membres du COMEX

AIGLE, MAISON CENTENAIRE ...

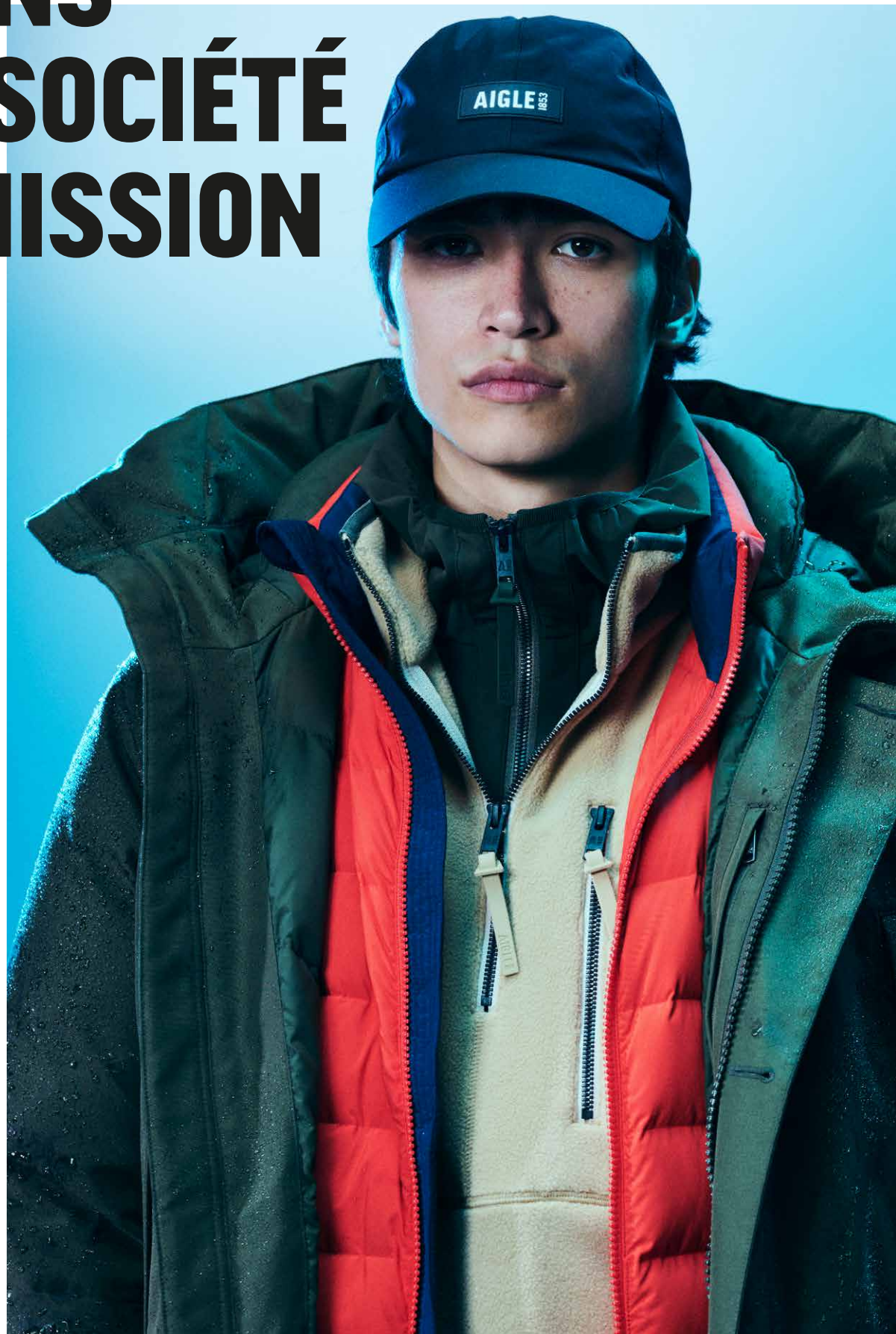
| NOS RESSOURCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |  | LA CRÉATION DE PRODUITS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------------|
| <p><u>ORGANISATION</u></p> <p>Filiale du Groupe MF Brands, composé des marques Lacoste, The Kooples, Tecnifibre et Gant</p> <p>Une entité :</p> <p><b>AIGLE INTERNATIONAL</b></p> <p>↳ 2 filiales de distribution actives en Europe : <b>GRANDE-BRETAGNE</b> et <b>ALLEMAGNE</b></p> <p>↳ 1 filiale à Hong-Kong : <b>AIGLE ASIA LIMITED</b></p> <p>↳ 2 joint-ventures en Asie : <b>AIGLE HONG KONG GSM</b> et <b>AIGLE CHINA</b></p> <p><u>COLLABORATEURS</u></p> <p><b>1 401 COLLABORATEURS DANS LE MONDE</b></p> <p>↳ 604 en Europe (592 en France) et 797 en Asie</p> <p><b>DES MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES ET VARIÉS</b></p> <p>production, logistique, fonctions corporate, vente etc.</p> <p><u>SITES</u></p> <p><b>1 MANUFACTURE DE BOTTES</b></p> <p>à Ingrandes-sur-Vienne</p> <p><b>345 POINTS DE VENTE</b></p> <p>↳ 59 en Europe</p> <p>↳ 285 en Asie (200 en Chine, 19 à Hong-Kong, 26 à Taiwan, 39 au Japon et 1 en Mongolie)</p> <p><b>1 ENTREPÔT INTERNE</b></p> <p>et des partenaires</p> |  | <p>Maître-Bottier depuis 1853 au savoir-faire unique en France, Aigle confectionne ses modèles iconiques de bottes à la main, dans la manufacture d'Ingrandes-sur-Vienne.</p> <p><b>278 PERSONNES</b></p> <p>impliquées dans la fabrication des bottes</p> <p>↳ dont 71 Maître-Bottiers</p> <p></p> <p>Nos artisans travaillent quotidiennement dans le souci du détail</p> <p><b>2 ANS</b></p> <p>sont nécessaires à un Maître bottier pour maîtriser</p> <p><b>60 ÉTAPES</b></p> <p>de fabrication d'une botte</p> <p>Sur la catégorie botte, nous n'avons cessé d'innover et de segmenter notre offre afin qu'elle s'adresse à l'ensemble de nos clients :</p> <p>↳ bottes <b>ENFANT</b></p> <p>↳ bottes <b>LIFESTYLE</b></p> <p>↳ bottes dédiées au <b>JARDINAGE</b></p> <p>↳ bottes pour les <b>PROFESSIONNELS</b></p> <p></p> <p><b>479 000 PAIRES DE BOTTES</b></p> <p>produites à Ingrandes-sur-Vienne en 2024</p> |                    |                                                   |
| <b>NOS PARTIES PRENANTES</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |  | <b>NOS COLLABORATEURS</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>NOS CLIENTS</b> | <b>NOS FOURNISSEURS ET PARTENAIRES D'AFFAIRES</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                    | <b>NOS ACTIONNAIRES</b>                           |

... SOCIÉTÉ À MISSION DEPUIS 2020

| VÊTEMENTS, CHAUSSURES, ACCESSOIRES ET BOTTES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NOS RÉSULTATS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                        |                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Aigle propose également des produits créés pour durer, pour tous les temps, alliant style et fonction</p> <div></div> <p><b>VÊTEMENTS<br/>CHAUSSURES<br/>ACCESSOIRES<br/>BOTTES</b></p> <p><b>2 COLLECTIONS/AN</b><br/>déclinées par nos équipes françaises et internationales</p> <p><b>SUR 3 MARCHÉS CLÉS</b></p> <p><b>AIGLE INTERNATIONAL</b> pour l'Europe<br/><b>AIGLE ASIA LIMITED</b> pour Hong-Kong<br/><b>AIGLE CHINA</b> pour la Chine<sup>2</sup><br/>afin de répondre au mieux aux attentes des clients</p> <p><b>812 RÉFÉRENCES PRODUITS</b><br/>en 2024</p> <p>La confection de ces produits est ensuite assurée par des fournisseurs présents dans le monde entier, experts des matières techniques, garantissant ainsi une qualité et protection de haute performance à nos clients.</p> <p><b>54 FOURNISSEURS PARTENAIRES</b><br/>en 2024</p>  | <p><b>276 MILLIONS<sup>3</sup></b> €<br/>Chiffre d'affaires monde</p> <p>Répartition géographique :</p> <p>↳ dont 97 en Asie et 177 en Europe<br/>↳ dans 20 pays de référence</p> <p>Répartition par catégorie de produits :</p> <div><b>203 M€</b> CA vêtements</div> <div><b>50 M€</b> CA bottes</div> <div><b>16 M€</b> CA chaussures</div> <div><b>6 M€</b> CA accessoires</div> <p>Répartition par canal de vente :</p> <p>↳ <b>59 %</b> ventes en B2C<br/>dont 19 % vente en ligne</p> <p>↳ <b>41 %</b> ventes en B2B</p> |                                                                                                                        |                                                                                       |
| <p><sup>2</sup> Dans une plus petite portion, les produits d'une collection peuvent être achetés par un autre marché. Par exemple, Aigle Asia Limited achète quelques produits faits par Aigle International et par Aigle China.</p> <p><sup>3</sup> Nous intégrons le Japon dans notre chiffre d'affaires consolidé et dans le nombre de points de vente. Cette entité n'est pas rattachée juridiquement à Aigle mais à Lacoste ; cependant elle l'est opérationnellement et distribue les produits Aigle.</p> <p><sup>4</sup> Le Fashion Pact, le Centre pour la valorisation et l'excellence du caoutchouc (elanova), la Communauté des entreprises à mission, Textile Exchange, UNGC (United Nation Global Compact), ICS (Initiative for compliance et sustainability), LWG (Leather Working Group).</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                        |                                                                                       |
| <p><b>NOTRE COMITÉ DE MISSION</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <p><b>DES ASSOCIATIONS</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <p><b>DES ÉCO-ORGANISMES</b></p>  | <p><b>DES COMMUNAUTÉS D'ÉCHANGES AVEC D'AUTRES ACTEURS DU SECTEUR<sup>4</sup></b></p> |



# 4 ANS DE SOCIÉTÉ À MISSION



En décembre 2024, Aigle a fêté ses 4 ans en tant que société à mission. Nous sommes l'une des premières entreprises de cette taille et du secteur textile-habillement à avoir obtenu ce statut.

Devenir une société à mission est une action volontaire et engageante à long terme, exigeante et vectrice de perspectives pour l'ensemble des équipes. C'est pour nous une étape naturelle et nécessaire qui nous guide en tant que marque de mode engagée.

Nos rapports nous permettent d'être transparents sur cette aventure ainsi que sur nos questionnements, nos différentes difficultés, mais aussi nos réussites.

Nos 3 premières années nous ont permis d'aboutir à un plan d'action fort, ambitieux et concret. Nous avons entamé cette quatrième année confiant pour déployer ce nouveau cycle.

“

Depuis son passage en société à mission il y a quatre ans, Aigle a réussi à maintenir le cap de sa transformation en conjuguant pragmatisme et ambition, et ce malgré un contexte adverse.

Les chantiers à venir sont encore nombreux mais les équipes font preuve d'un engagement sincère pour faire avancer tous ces sujets à bon rythme.

**ÉLISABETH LAVILLE**

Fondatrice et Directrice de l'agence UTOPIES  
(présidente du comité de mission)

“

Aigle poursuit son ambitieux chemin d'entreprise à mission sans relâcher ses efforts. Les équipes de l'entreprise sont pleinement mobilisées dans cet engagement et participent activement aux progrès réalisés.

MF Brands se réjouit de la qualité des échanges au sein du Comité de Mission et salue la contribution pragmatique de chacune et chacun des experts qui le composent.

**PIERRE-ANDRÉ MAUS**

Vice Président MF Brands

La notion de « société à mission », introduite par la loi Pacte en 2019, permet à une entreprise commerciale d'intégrer dans ses statuts sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux auxquels elle doit consacrer de véritables moyens et assurer un suivi régulier.

Un comité de mission est chargé de challenger les décisions de l'entreprise et de vérifier régulièrement que celles-ci sont conformes à notre raison d'être.

Enfin, un organisme tiers indépendant est chargé de la vérification de l'exécution des objectifs.





NOTRE RAISON D’ÊTRE ET NOS ENGAGEMENTS :  
NOTRE FIL CONDUCTEUR

Permettre à chacun de vivre pleinement  
des expériences sans laisser d'autres  
empreintes que celles de ses pas.

Cette raison d'être, inscrite dans nos statuts, illustre l'esprit pionnier de Aigle.

Cinq engagements (appelés « objectifs statutaires ») incarnent cette mission et guident nos actions. Ces objectifs sont alignés avec notre programme RSE Aigle for tomorrow, organisé autour de 3 piliers (LE PRODUIT, LA PLANÈTE, L'HUMAIN).

PRODUCT

| ENGAGEMENTS                                                           | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| #1<br>CONCEVOIR DES PRODUITS DURABLES                                 | ➡ Augmenter notre offre de produits<br>Aigle for tomorrow                                                                                                                                                       |
| #2<br>SÉLECTIONNER DES FOURNISSEURS EN LIGNE AVEC L'UN GLOBAL COMPACT | ➡ Garantir de bonnes conditions de travail sur notre chaîne d'approvisionnement                                                                                                                                 |
| #3<br>SENSIBILISER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE                            | ➡ Proposer une offre de réparation permanente<br>➡ Développer le business model de la seconde main via notre site Second Souffle<br>➡ Encourager les pratiques de tri des produits usagés auprès de nos clients |

PLANET

| ENGAGEMENT                                                                      | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| #4<br>SOUTENIR ET PARTICIPER À DES INITIATIVES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT | ➡ Réduire notre empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3 en respectant la trajectoire SBTi 1,5 °C<br>➡ Valoriser nos déchets dans nos opérations<br>➡ Soutenir des associations en lien avec la biodiversité |

PEOPLE

| ENGAGEMENT                                                              | OBJECTIFS OPÉRATIONNELS                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| #5<br>ENCOURAGER LES COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL | ➡ Former nos collaborateurs sur les sujets RSE<br>➡ Proposer des animations internes en lien avec la RSE |

## NOTRE COMITÉ DE MISSION : UNE INSTANCE POUR NOUS CHALLENGER

Le comité de mission est chargé de suivre l'exécution de la mission et vise à :

- ➡ Apporter un conseil à la direction de Aigle sur sa stratégie et ses pratiques
- ➡ Mettre à l'épreuve et enrichir, quand cela est nécessaire, les grands engagements inscrits par Aigle dans ses statuts. Le comité a le rôle d'un ami critique et bienveillant, chargé de challenger l'entreprise.

### LES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Le comité de mission a été constitué par Aigle dans un objectif de s'entourer d'une pluralité de profils à la croisée du secteur de la mode et du développement durable, capables de porter des expertises différentes et complémentaires.

Pour ce deuxième mandat, le comité de mission compte à nouveau sept membres.

Les comités sont animés par la Responsable RSE et la Cheffe de projets RSE. Certains collaborateurs ont également pu intervenir ponctuellement lors de comités, notamment notre Directrice Digital Julie Bonnet ou encore notre Directrice Communication & Activation Marketing Sophie Geisselmann.

Membres externes :



**Cédric Javanaud**  
Directeur Général de  
la Fondation GoodPlanet



**Pierre-François Le Louët**  
Président de NellyRodi



**Élisabeth Laville**  
Fondatrice et Directrice de  
l'agence UTOPIES (présidente  
du comité de mission)



**Pierre-André Maus**  
Vice-Président MF Brands  
(actionnaire)



**Isabelle Lefort**  
Co-fondatrice de  
Paris Good Fashion

Membre interne :



**Cécile Lochard**  
Directrice internationale  
du développement durable  
de Parfums Christian Dior



**Laëtitia Rambaud**  
Vice-Présidente Brand  
et RSE de Aigle

“

"Tous engagés" est une des valeurs phares de notre Maison. Au vu de l'examen de nos données sur les différents engagements de société à mission à fin 2024, on ressent parfaitement la volonté de toute une entreprise de tenir les lignes et de proposer une mode durable à nos clients. C'est un travail collectif, structurant et une grande fierté pour l'ensemble des salariés.

**LAËTITIA RAMBAUD**  
Vice-Présidente Brand  
et RSE de Aigle

### LES TEMPS FORTS DES COMITÉS DE 2024

En 2024, le comité de mission de Aigle s'est tenu à deux reprises, en juin et novembre.

Le comité du mois de juin a marqué l'arrivée des nouveaux membres du comité de mission, Cédric Javanaud, Directeur Général de la Fondation GoodPlanet, Isabelle Lefort, co-fondatrice de Paris Good Fashion et Cécile Lochard, Directrice internationale du développement durable de Parfums Christian Dior et a permis de redéfinir les sujets prioritaires à aborder au cours de l'année.

En novembre, le comité a été l'occasion de présenter les actions menées en 2024 sur nos trois piliers de notre programme Aigle for tomorrow (Produit, Planet, People). Nous avons notamment détaillé nos avancées sur les produits Aigle for tomorrow et la circularité de ces derniers, la décarbonation des scopes 1 & 2 avec des actions d'envergure sur notre site d'Ingrandes-sur-Vienne et nos ambitions pour le scope 3 ainsi que les formations et animations pour communiquer sur l'engagement de la stratégie de Aigle.





# LE CHEMIN PARCOURU EN 2024 : NOS RÉALISATIONS PAR OBJECTIF



## ENGAGEMENT #1

### CONCEVOIR DES PRODUITS DURABLES

Depuis 1853, Aigle propose des produits qui durent longtemps et pour tous les temps. En 2020, la Maison a lancé une offre de produits engagés dits Aigle for tomorrow, basés sur l'intégration de matières certifiées ou le made in France.

#### Augmenter notre offre de produits Aigle for tomorrow

Chez Aigle, un produit Aigle for tomorrow répond à un des critères ci-dessous :

- ➡ **Le produit est fabriqué en France.**
- ➡ **La matière principale du produit est composée au minimum de 50 % de fibres engagées et certifiées. Si le produit est rembourré, le rembourrage doit être composé à 100 % de fibres engagées.**

Les fibres dites engagées sont celles dont la production a permis une baisse d'impact environnemental en comparaison avec leur équivalent conventionnel. Depuis 2023, les matières que nous utilisons suivent un référentiel clair avec les fibres autorisées dans notre cahier des charges Aigle for tomorrow et a été enrichi par l'intégration de la politique matières du Groupe MF Brands. La liste complète des matières autorisées a été partagée à nos équipes Collection qui ont également suivi deux ateliers de sensibilisation et de formation à ce sujet en 2024.

| FIBRES NATURELLES<br>ET CELLULOSIQUES<br>QUI LIMITENT<br>LEUR IMPACT                                                                                                                                                                                                                                               | FIBRES<br>RECYCLÉES                                                                                                                                                                                                                                                        | FIBRES ANIMALES<br>QUI LIMITENT<br>LEUR IMPACT                                                                                                                                                                                                           | MATERIAL<br>POLICY<br>MF BRANDS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Coton issu de l'agriculture biologique<br/>→ <i>Certifié GOTS ou OCS</i></p> <p>Lin<br/>→ <i>Certifié European Flax</i><br/>→ <i>Certifié GOTS ou OCS</i></p> <p>REFIBRA™<br/>TENCEL™ Lyocell<br/>VEOCEL™ Lyocell<br/>LENZING™ ECOVERO™<br/>→ <i>Certifié Lenzing</i></p> <p>SeaCell™</p> <p>Caoutchouc FSC</p> | <p>Polyester recyclé<br/>Polyamide recyclé<br/>Coton recyclé<br/>Laine recyclée<br/>→ <i>Certifiés GRS ou RCS</i></p> <p><i>Les marques de fibres comme QNOVA®, NewLife™, Seaqual® reposent sur des certifications GRS.</i></p> <p>Nylon certifié<br/>→ <i>Econyl®</i></p> | <p>Laine RWS (Responsible Wool Standard)</p> <p>Alpaga RAS (Responsible Alpaga Standard)</p> <p>Mohair RMS (Responsible Mohair Standard)</p> <p>Duvet RDS (Responsible Down Standard)</p> <p>Cuir LWG (Leather Working Group) Bronze / Silver / Gold</p> | <p><u>NE PAS UTILISER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Laine non mulesing free</li> <li>• Laine Angora</li> <li>• Mohair non RMS</li> <li>• Duvet et plume non RDS</li> <li>• Cuir et peaux non issues de l'agroalimentaire</li> <li>• Fourrure</li> <li>—</li> <li>• L'utilisation de techniques de sablage et de permanganate de potassium est interdite</li> <li>• Coton ouzbek, syrien, tadjik et turkmène interdit</li> </ul> |

Cette liste peut être revue en fin de saison, prenant en compte les évolutions du marché

Le travail fourni par nos équipes tout au long de l'année nous a permis d'atteindre des résultats très encourageants et de réviser notre objectif à la hausse, passant de 70 % à 80 % de produits Aigle for tomorrow en 2027.

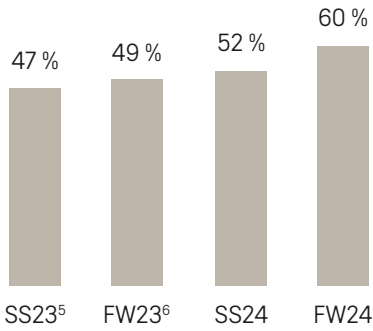
Afin d'atteindre notre ambition de 100 % de produits engagés dans nos collections en 2030, nous déployons des actions pour réunir les équipes Collection autour d'un projet commun :

- ➡ **Le suivi et partage de l'évolution du taux de produits Aigle for tomorrow à chaque saison.**
- ➡ **Le renforcement de la feuille de route pour la catégorie chaussures afin de :**
  - Assurer la stabilité de notre gamme de produits permanents
  - Renforcer et rehausser nos exigences en matière de qualité et de durabilité des produits
  - Recueillir et analyser des données afin de réduire l'impact de la catégorie chaussures
- ➡ **La sensibilisation et la formation des équipes Collection à travers des réunions régulières sur des sujets RSE : à propos des nouvelles réglementations autour du produit ou encore sur la mise en place de nouveaux processus, notamment avec la collecte et la lecture de certificats produits.**

En 2024 par exemple :

Deux formations sur les PFAS visant à sensibiliser aux réglementations à venir, à identifier les risques de contamination et à adopter les bonnes pratiques pour les prévenir, tout en garantissant le maintien des fonctions techniques des matières ont été dispensées aux équipes Collection. Nous développons également une politique de tests sur nos produits afin de s'assurer de l'absence de PFAS.

Une tissuthèque a été mise en place afin d'augmenter la mutualisation des matières entre notre collection d'Europe et celle de Hong Kong. L'objectif est de faciliter le travail des équipes en centralisant toutes les fibres certifiées et acceptées dans notre référentiel Aigle for tomorrow.



**En 2024, la part de produits Aigle for tomorrow s'élève à 56 %**

avec : 52 % pour la saison d'été  
60 % pour la saison d'hiver

Voici deux exemples de produits Aigle for tomorrow sortis en 2024 :



En 2024, les équipes Aigle ont développé une parka homme et une parka femme, premium MTD®<sup>7</sup> Made in France. Des pièces techniques avec un assemblage par ultrason et des découpes laser, confectionnées par l'usine Toptex.



Au sein de notre collection T-KIT, la polaire microfibre Polartec a pour matière principale du polyester recyclé. Un produit engagé et modulable pour réinventer la garde-robe.

| Indicateur                                                                       | Objectif                      | 2023 | 2024             |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------|------------------|
| Part de produits Aigle for tomorrow dans nos collections (en références coloris) | 80 % en 2027<br>100 % en 2030 | 48 % | 56 %<br>EN COURS |

<sup>5</sup> SS23 : Spring Summer 2023, cela correspond à notre collection Printemps-Été 2023.  
<sup>6</sup> FW23 : Fall Winter 2023, cela correspond à notre collection Automne-Hiver 2023.  
<sup>7</sup> MTD® (Micro Tech Development) : membrane imperméable, respirante, coupe-vent et déperlante développée par Aigle.

Pour animer nos discussions avec les membres du comité de mission, nous nous appuyons sur notre roue de l'éco-conception textile qui ne prend pas en compte uniquement la matière première mais tout le cycle de vie d'un produit : la conception, la fabrication, le transport et la distribution, ou encore l'usage. Cette vision implique donc de nombreux métiers et directions.

Sur la partie spécifique au PRODUIT de notre roue de l'éco-conception, 4 piliers ont été identifiés pour initier la démarche :

01

DÉFINIR ET CONSOLIDER UN SOCLE DE PERMANENTS

RATIONALISER ET MUTUALISER LES MATIÈRES & LE PARC FOURNISSEURS

↓

Renforcement des matières communes avec nos différents marchés et diminution du nombre de fournisseurs et usines

02

PRIVILÉGIER DES MATIÈRES ENGAGÉES

↓

Augmentation de notre taux de produits Aigle for tomorrow

03

GARANTIR DES PRODUITS DE QUALITÉ

ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX USAGES

↓

Remise à plat progressive de nos cahiers des charges qualité et renforcement de la communication avec nos fournisseurs sur le sujet

04

FORMER, ÉVEILLER, EMBARQUER

POUR QUE CHACUN, PARTOUT, FASSE SA PART

↓

Sensibilisation des équipes Collection une fois par trimestre aux problématiques RSE du secteur et communication des chiffres clés de nos KPI

➡ *À partir de 2025, nous avons pour ambition de déployer notre roue de l'éco-conception au sein de toutes les équipes concernées et d'ajouter des objectifs opérationnels issus de ce travail dans nos engagements de société à mission, avec notamment l'intégration d'un objectif sur la qualité.*

“ Je ne peux que saluer les efforts de toutes les équipes produit de Aigle dans leur volonté de concevoir des produits plus durables. Le développement du poids des matières certifiées dans l'offre, l'attention portée à la qualité de fabrication, le déploiement des solutions de réparation dans le réseau de magasins témoignent de cet engagement.

PIERRE-FRANÇOIS LE LOUËT  
Président de NellyRodi

Les efforts entrepris par Aigle pour faire évoluer son offre sont manifestes avec des exigences renforcées depuis 2023 concernant Aigle for tomorrow, une politique matières plus restrictive et la formalisation, à notre demande, d'un référentiel d'éco-conception dont nous saluons le déploiement progressif sur une part croissante de catégories de produits. Nous félicitons les équipes pour le chemin parcouru, leur montée en compétences sur le sujet et leur volonté de maintenir l'ambition fixée.

CONCLUSION DU COMITÉ



# ENGAGEMENT #2

## SÉLECTIONNER DES FOURNISSEURS EN LIGNE AVEC L'UN GLOBAL COMPACT

Nous accordons une importance forte à la conformité sociale dans nos usines. Pour tout nouvel entrant, un audit social valide sur la période de production est exigé pour intégrer notre parc fournisseurs. Les audits sociaux de nos partenaires déjà référencés ont quant à eux été renouvelés lorsque cela était nécessaire.

Afin d'accompagner au mieux nos fournisseurs, qui sont pour nous de véritables partenaires, nous nous attachons à suivre et valider les plans d'actions correctifs qu'ils nous soumettent.

### Garantir de bonnes conditions de travail sur notre chaîne d'approvisionnement

#### Éthique

Afin de favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains chez nos fournisseurs, Aigle a défini des critères d'exigence et de transparence qui s'appliquent à l'ensemble des partenaires, partagés dans son Code de conduite, revu en 2023 au niveau du Groupe MF Brands (anciennement appelée Charte éthique au sein de Aigle). Il est diffusé auprès de tous nos fournisseurs de rang 1<sup>8</sup> afin d'encadrer les achats de produits finis et ceux de matières premières pour les bottes fabriquées dans notre manufacture.



Nous sommes signataires du Pacte Mondial (Global Compact), initiative des Nations Unies, qui vise à promouvoir auprès des entreprises des principes relatifs aux droits de l'Homme, aux droits du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ainsi, notre Code de conduite est aligné avec ces principes.

Depuis 2024, les usines de rang 1 ont été intégrées au périmètre de l'indicateur qui ne comptait jusqu'alors que les fournisseurs de rang 1 pour Aigle International et Aigle Asie. De plus, nous avons élargi le périmètre en intégrant les fournisseurs et usines de rang 1 de Aigle China. Ainsi, l'objectif associé à la part des fournisseurs et usines signataires de notre Code de conduite est de 100 % en 2025.

L'objectif est en cours d'atteinte car 99 % de nos fournisseurs et usines de rang 1 sont signataires en 2024.

#### Audits sociaux



Afin de garantir la conformité sociale des usines dans lesquelles nos produits sont confectionnés, Aigle a mis en place une politique d'audit social auprès des fournisseurs de rang 1, basée sur les normes et réglementations internationales en matière de droits de l'Homme. Nous acceptons deux référentiels : Initiatives for Compliance and Sustainability (ICS) dont nous sommes membres, et la Business Social Compliance Initiatives (BSCI).

ICS et BSCI évaluent et auditent les conditions de travail dans nos usines tout en les accompagnant dans une démarche de progrès.

<sup>8</sup> Nos fournisseurs de rang 1 correspondent à nos fournisseurs directs, auprès desquels nous passons nos commandes.

Les audits sociaux permettent à Aigle d'accompagner ses usines partenaires dans la mise en place d'actions correctives lorsque des non-conformités ont été identifiées.

En mars 2024, afin de réévaluer les pratiques de nos usines, une nouvelle campagne d'audits a été lancée. Les résultats des plans d'actions proposés suite à ces audits seront visibles dans les mois à venir.

En 2024, 80 % de nos usines de rang 1 ont un audit valide au 01/01/2024. En 2025, nous nous donnons pour objectif d'atteindre 100 %.

Parmi nos usines de rang 1 avec un audit valide, 68 % ont été évaluées avec un score minimum de B > 80 % selon la notation ICS ou B selon BSCI, soit un niveau de conformité sociale répondant aux exigences de ces deux référentiels. Nous avions prévu d'atteindre 100 % en 2025, mais nous préférons privilégier un accompagnement de nos usines qui ne sont pas au niveau de conformité attendu à date et un renforcement du lien de partenariat. Ainsi, nous prévoyons désormais d'atteindre 70 % en 2025, 80 % en 2028 et 90 % en 2030.

| Indicateurs                                                                                                                    | Objectifs                                    | 2023 | 2024             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------|------------------|
| Part de nos fournisseurs et usines de rang 1 signataires de notre Code de conduite                                             | 100 % en 2025                                | 84 % | 99 %<br>EN COURS |
| Part des usines de rang 1 avec un audit valide au 01/01/24                                                                     | 100 % en 2025                                | 49 % | 80 %<br>EN COURS |
| Part des usines de rang 1 ayant un audit valide au 01/01/24 notées avec une note minimum de B > 80 % selon ICS ou B selon BSCI | 70 % en 2025<br>80 % en 2028<br>90 % en 2030 | 67 % | 68 %<br>EN COURS |



“ Nous savons que les enjeux sur ce sujet sont complexes et nécessitent une attention sur le long terme. Les équipes Aigle ont su réagir pour prendre des actions à la hauteur, au travers d'un processus d'audits rigoureux construit sur des référentiels robustes. L'objectif est désormais de maintenir cette dynamique tout en allant plus loin en menant à moyen terme des audits environnementaux pour ses fournisseurs de rang 2.

**CÉCILE LOCHARD**  
Directrice internationale  
du développement durable  
de Parfums Christian Dior



Traçabilité & transparence

La traçabilité de notre chaîne d'approvisionnement et la transparence auprès de nos clients sont des éléments déterminants de notre stratégie Aigle for tomorrow pour avoir une vision précise et maîtriser les risques environnementaux et sociaux de notre chaîne de valeur (droits humains et biodiversité), mais aussi pour collecter des données plus précises pour nos analyses d'impact produit.

Aigle est en conformité avec les obligations de la loi AGEC : nous partageons les trois pays de réalisation des opérations de fabrication sur 100 % de nos fiches produit disponibles sur notre site internet<sup>9</sup>.

Améliorer notre transparence vis-à-vis de nos consommateurs se matérialise également par la présence de QR code sur une partie de notre collection (55 % de nos références coloris en 2024) avec ces mêmes informations AGEC ainsi que des précisions sur nos engagements RSE. L'objectif étant d'avoir 100 % de nos produits équipés de QR code d'ici 2026.



*Le déploiement d'une traçabilité complète jusqu'à la matière première s'avère complexe pour plusieurs raisons : les chaînes de valeur dans le monde du textile ne sont pas linéaires, nos produits sont multi-composants, les outils technologiques actuels proposés pour tracer ne sont pas entièrement matures et il faut que nos fournisseurs soient très impliqués dans le projet.*



*Notre objectif en 2025 est de travailler main dans la main sur le sujet de la traçabilité :  
- avec les équipes de notre outil de traçabilité pour l'optimiser et nous accompagner  
- avec nos fournisseurs afin de les former à la plateforme pour une saisie des informations de manière autonome  
Mieux connaître notre chaîne de valeur nous permettra ensuite de déployer des audits sociaux et environnementaux auprès de nos usines de rang supérieur à 1.*

En 2023, cet objectif statutaire avait été invalidé lors de l'audit, faute d'avoir atteint l'objectif sur la signature du Code de conduite par les fournisseurs de rang 1. En 2024, Aigle a su rattraper ce retard avec un travail rigoureux mené pour auditer ses usines de rang 1 et une volonté d'accompagner certains fournisseurs dans l'amélioration de leurs pratiques.

**CONCLUSION DU COMITÉ**

<sup>9</sup> Nous diffusons également le % de matières recyclées contenu dans nos produits et la présence de microplastiques qui sont émis lors du lavage sur nos fiches produit.





# ENGAGEMENT #3

## SENSIBILISER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Chez Aigle, nous sommes depuis toujours convaincus de l'importance de la circularité, dont le premier levier est la qualité de nos produits, et nous développons de nouveaux services pour allonger leur durée d'usage en augmentant le nombre d'utilisations par nos clients ou en multipliant le nombre d'utilisateurs par pièce.

Nous promouvons ainsi la réparation, la seconde main et le tri des vêtements usagés auprès de nos clients depuis plusieurs années. Notre ambition aujourd'hui est d'aller au-delà de la sensibilisation et de proposer le maximum d'alternatives circulaires à nos clients.

### Proposer une offre de réparation permanente



En 2023, nous avons choisi un nouveau partenaire pour nous accompagner dans la réparation : Green Wolf, spécialisé dans la réparation des vêtements *outdoor* et techniques et notamment les parkas, un produit au cœur de notre activité et de nos collections. Notre but est d'allonger leur durée de vie face aux détériorations physiques en proposant un service de réparation de qualité.

Nous proposons une offre de réparation selon deux axes :

- ➔ En 2024, 4 ateliers ont eu lieu dans les boutiques de Saint-Germain-des-Prés, Ternes, Capucines et Bordeaux.
- ➔ Depuis octobre 2024, le service a été déployé dans tous nos magasins en propre. Nous récupérons des chutes de matières et des accessoires (zip, boutons pression) de nos produits que nous fournissons à Green Wolf pour optimiser notre service.



En 2025, nous souhaitons étendre cette offre de réparation permanente à notre site e-commerce. La mise à disposition de ce service est également en réflexion pour nos boutiques affiliées.



Pour parvenir à une mode vraiment circulaire, nous devons nous engager collectivement, comme au travers du Comité de Mission, pour agir de l'éco-conception à la fin de vie des produits, en y intégrant les innovations environnementales, sociales et technologiques.

ISABELLE LEFORT  
Co-fondatrice de Paris Good Fashion

### Développer le business model de la seconde main via notre site Second Souffle

En 2024, Second Souffle - notre plateforme de seconde main - a fêté ses quatre ans. Grâce à notre prestataire, nous pouvons expérimenter un nouveau modèle de consommation et d'encourager nos clients à augmenter la durée de vie de leurs produits Aigle. Créées pour résister dans le temps, nos pièces sont adaptées à la seconde main.

Aigle propose aux clients de reprendre les vêtements et bottes qu'ils ne portent plus et de bénéficier en échange de bons d'achat, valables sur Aigle.fr, en boutiques et sur Second Souffle. Chaque produit reçu par Aigle est nettoyé et reconditionné pour être mis en vente sur la plateforme.

En 2021, nous avons collecté 894 produits, 1 131 en 2022, 1 403 en 2023 et 1 434 en 2024. La progression est donc constante depuis le lancement. Pour autant, l'expérience client en ligne n'a pas été satisfaisante en 2024 et ne nous a pas permis d'atteindre l'objectif ambitieux fixé. L'année prochaine, nous souhaitons optimiser la navigation sur notre site Second Souffle afin d'améliorer le parcours client, et travailler avec nos équipes pour redynamiser notre offre.

| Indicateur                                      | Objectif                         | 2023                     | 2024                                           |
|-------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------|
| Nombre de produits collectés via Second Souffle | 2 250 produits collectés en 2024 | 1 403 produits collectés | 1 434 produits collectés<br><b>NON ATTEINT</b> |





La difficulté autour de la seconde main pour Aigle, mais également pour de nombreuses marques du secteur, est de trouver un modèle économique viable et des relais de croissance, ce que nous tâchons d'atteindre. Dans ce cadre, nous nous fixons un nouvel objectif de 1 700 produits collectés en 2025.



- Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs leviers ont été identifiés pour dynamiser le service :
- Collaborer avec notre prestataire afin d'améliorer la performance de la plateforme et optimiser l'expérience sur le site
  - Déployer des plans d'action pour favoriser l'engagement des clients en ligne
  - Optimiser l'architecture du site afin de faciliter la navigation.

Et toujours encourager les pratiques de tri des produits usagés auprès de nos clients

Depuis octobre 2020, Aigle propose à ses clients de rapporter en boutique les vêtements et chaussures usagés dont ils ne veulent plus et qu'ils ne peuvent pas revendre sur notre plateforme. Notre objectif est de sensibiliser nos clients aux bonnes pratiques de tri et de permettre aux produits textiles d'être correctement pris en charge pour leur fin de vie. Notre prestataire I:CO collecte, trie et oriente les vêtements et chaussures collectés vers le bon flux de fin vie : seconde main, recyclage ou revalorisation énergétique en dernier recours.

Depuis 2022, 100 % de nos boutiques en France sont des points de collecte, ce qui représente un total de 57 boutiques en 2024, dont 26 équipées spécifiquement d'une box de collecte I:CO. C'est notamment grâce à cela que nous avons pu atteindre et dépasser notre objectif en 2024 de 2 266 kg en collectant 2 376 kg de produits usagés cette année. Le service reste proposé dans nos boutiques et suivi par nos équipes en interne mais l'indicateur ne sera plus objectivé à partir de 2025.

| Indicateur                                       | Objectif         | 2023     | 2024                |
|--------------------------------------------------|------------------|----------|---------------------|
| Tonnage de produits usagés collectés en boutique | 2 265 kg en 2024 | 1 970 kg | 2 376 kg<br>ATTEINT |

Les équipes Aigle poursuivent la dynamique enclenchée et concrétisent la promesse de proposer des produits durables, notamment avec la pérennisation du service de réparation sur les parkas. L'enjeu va désormais porter sur le service de seconde main, avec l'objectif commun à tous les acteurs du secteur textile, de l'inscrire dans un modèle économique viable, Aigle a déjà identifié des leviers à mettre en place en 2025 et notre Comité sera à ses côtés pour l'accompagner dans cette démarche.

CONCLUSION DU COMITÉ



# ENGAGEMENT #4

## SOUTENIR ET PARTICIPER À DES INITIATIVES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Depuis toujours, nous encourageons nos clients à se reconnecter à la nature. Aujourd'hui, cette nature est menacée par le changement climatique, qui affecte aussi le secteur de la mode, car les aléas climatiques perturbent les saisons et les cycles des collections. Par exemple, un été indien trop prolongé entraîne des conséquences sur les ventes de la collection automne-hiver, proposée traditionnellement en septembre.

Pour être en adéquation avec nos engagements, nous nous devons d'être à la hauteur des enjeux environnementaux. La Maison s'engage à réduire son empreinte carbone, à valoriser au maximum ses déchets mais aussi à soutenir des initiatives en faveur de la biodiversité.

**Réduire notre empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3 en respectant la trajectoire SBTi +1,5 °C**



Nous avons pris des engagements de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sur toute notre chaîne de valeur, avec une trajectoire alignée aux 1,5 °C<sup>10</sup>, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

Concrètement, voici nos objectifs d'ici 2030 :

- ➡ **Une réduction de 46,2 % d'émissions de GES sur nos activités propres en valeur absolue (scopes 1 & 2) versus 2019**
- ➡ **Une réduction de 55 % d'émissions de GES par produit acheté (scope 3) versus 2019**

Ces objectifs ont été officiellement validés en 2023 par le SBTi (Science Based Targets initiative), un organisme international qui atteste l'alignement des objectifs de réduction des gaz à effet de serre des entreprises aux préconisations scientifiques dressées lors de l'Accord de Paris.

*Selon le Fashion Transparency Index 2024 publié par l'association Fashion Revolution, sur 250 marques de mode et détaillants, près de la moitié (47 %) partagent leurs objectifs de décarbonation sur l'ensemble de leur chaîne de valeur (couvrant les scopes 1, 2 et 3) et vérifiés par le SBTi – soit une hausse de 13 points par rapport à 2023 – et seulement 43 % publient leurs progrès.*

<sup>10</sup> On parle ici de la trajectoire limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle (fin 18<sup>e</sup> siècle).

### Notre empreinte carbone

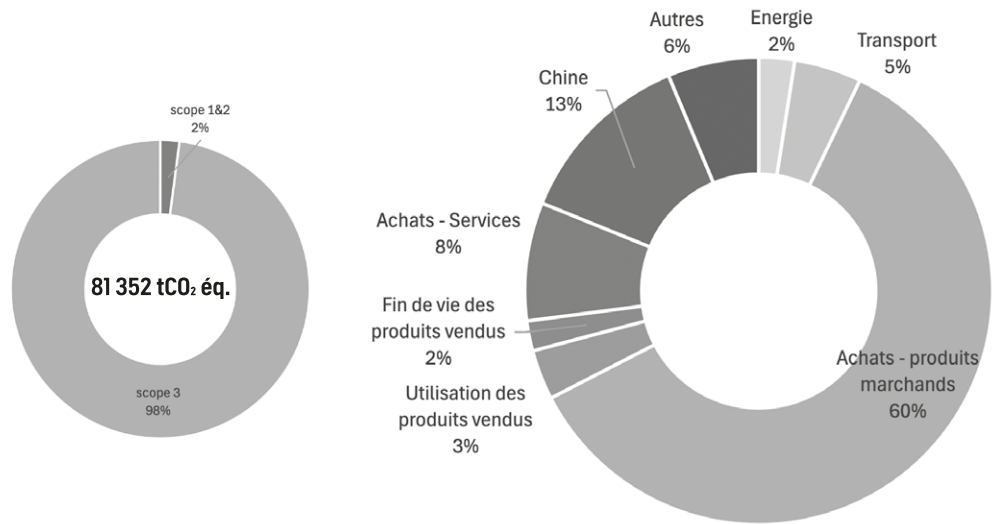
Afin d'avoir une vision claire sur nos principaux postes d'émissions, il est nécessaire de calculer régulièrement notre empreinte carbone. Ce diagnostic donne un état des lieux sur une année de toutes nos émissions directes et indirectes des GES en "tCO<sub>2</sub>eq = tonne équivalent CO<sub>2</sub>" sur les scopes 1, 2 et 3.

- ➡ **Les scopes 1 et 2 correspondent aux émissions de nos activités propres (consommations d'énergie de notre siège, de notre manufacture, de nos boutiques par exemple).**
- ➡ **Le scope 3 correspond aux émissions de toute notre chaîne de valeur en amont et en aval de nos activités (achat de produits finis, transport et distribution jusqu'au client final etc.).**

En 2023, notre empreinte carbone était de 81 352 tCO<sub>2</sub>eq<sup>11</sup>. Les émissions de scope 3 représentent 98 % de cette empreinte carbone dont près de 60 % sont liées à la fabrication de nos produits. Les émissions de scope 1 & 2 représentent les 2 % restant et correspondent essentiellement aux consommations d'énergie de notre site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne.



*Nous sommes actuellement en train de réaliser un calcul de notre empreinte de 2024, qui sera publiée courant 2025 sur notre site internet et dans notre prochain rapport de mission. Les délais de publication du présent rapport ne nous permettent pas de la partager ici.*



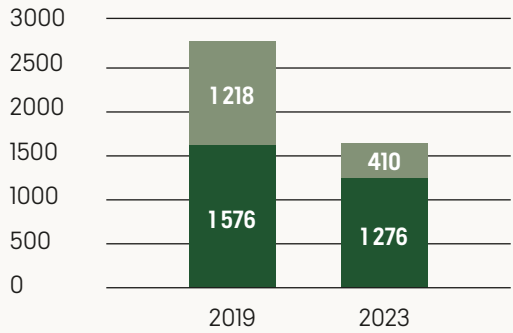
Entre 2019 et 2023, les émissions de scopes 1 et 2 ont diminué de 40 % en valeur absolue, notamment grâce à plusieurs actions sur notre site d'Ingrandes-sur-Vienne :

- ➡ **Mise en place de panneaux photovoltaïques entre 2022 et 2023**
- ➡ **Installation de pompes à chaleur**
- ➡ **Réduction du gaz naturel utilisé aux calandres, grâce à l'installation de thermorégulateurs électriques**

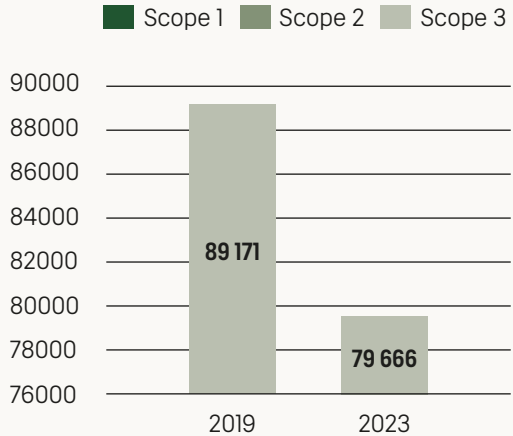
Les émissions de scope 3 ont quant à elles diminué de 9 % par produit acheté. Malgré le travail effectué sur l'affinage des données de poids et l'augmentation des matières certifiées dans nos collections en 2024, le mix produit a été défavorable à notre poursuite de réduction des émissions sur le scope 3, expliqué par l'augmentation de notre production de parkas, catégorie fortement émettrices de CO<sub>2</sub>.

<sup>11</sup> L'empreinte carbone de Aigle couvre 100 % des entités Aigle international et Aigle Asia Limited, ainsi que 50 % de Aigle China, en lien avec notre organisation opérationnelle et juridique.

Ces graphiques montrent l'évolution de nos émissions de CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>eq) entre 2019 et 2023 :



**-40 %**  
d'émissions carbone  
sur les scopes 1 & 2  
(en valeur absolue)



**-9 %**  
d'émissions carbone  
sur le scope 3  
(par produit acheté)

| Indicateurs                                                                                              | Objectifs                                            | 2022                                                                        | 2023                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2 et % de réduction par rapport à 2019 (en valeur absolue) | - 46,2 % en valeur absolue (scope 1 et 2) d'ici 2030 | Scope 1 et 2 : 2 158 tCO <sub>2</sub> eq<br>-23 % en valeur absolue vs 2019 | Scope 1 : 1 276 tCO <sub>2</sub> eq<br>Scope 2 : 410 tCO <sub>2</sub> eq<br>-40 % en valeur absolue vs 2019<br><b>EN COURS</b> |
| Émissions de gaz à effet de serre scope 3 et % de réduction par rapport à 2019 (par produit acheté)      | - 55 % par produit acheté (scope 3) d'ici 2030       | Scope 3 : 81 350 tCO <sub>2</sub> eq<br>-28 % par produit acheté vs 2019    | Scope 3 : 79 666 tCO <sub>2</sub> eq<br>-9 % par produit acheté vs 2019<br><b>EN COURS</b>                                     |

Notre plan de décarbonation

Les 3 grandes actions de décarbonation identifiées pour atteindre nos objectifs se concentrent sur les postes d'émission les plus significatifs de notre empreinte carbone dont nous avons la maîtrise :

- ➡ Réduire les émissions de GES liées à la fabrication de nos produits
- ➡ Réduire les émissions de GES liées à nos transports
- ➡ Réduire nos émissions de GES liées aux consommations énergétiques au siège de Paris, dans nos boutiques et sur notre site d'Ingrandes-sur-Vienne

En 2024, nous avons débuté un travail avec Paris Good Fashion, dont nous sommes membres, autour de la méthodologie ACT Fashion & Luxury (Assessing low Carbon Transition) afin d'évaluer la maturité de notre plan de transition bas-carbone. Portée sur 9 modules thématiques, cette méthodologie permet d'analyser notre ambition, d'examiner notre stratégie et la robustesse de nos actions ainsi que notre business model. Le projet se poursuit en 2025 aux côtés des autres marques du Groupe MF Brands.



Dans un contexte économique chahuté, Aigle a fait le choix de maintenir des investissements d'ampleur pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie de son site de production d'Ingrandes-sur-Vienne et démontre ainsi un fort volontarisme dans le déploiement de son plan de décarbonation. C'est avec la même motivation que l'entreprise va désormais devoir s'attaquer au chantier de la réduction de ses émissions liées à la fabrication des produits.

**CÉDRIC JAVANAUD**  
Directeur Général  
de la Fondation GoodPlanet



En 2025, un de nos enjeux sera de détailler et chiffrer le plan d'action de décarbonation sur le scope 3.

Focus sur le site d'Ingrandes-sur-Vienne : réduire les émissions de GES liées aux consommations d'énergie

Notre plan de décarbonation a été présenté lors du dernier comité de mission par Thibaut Petiet, Directeur Technique et Risques. Il poursuit comme double objectif de réduire fortement notre consommation de gaz naturel, ou de lui substituer d'autres types d'énergie, ainsi que d'assurer une production d'électricité via des panneaux photovoltaïques.

À la mi-année 2024, un deuxième lot de panneaux photovoltaïques a été installé. Un total de 2 208 panneaux qui couvrent 30 % de la consommation d'électricité de notre site à Ingrandes-sur-Vienne, soit l'équivalent de 30 habitations. Cette installation nous permet de réduire nos émissions carbone de 50t CO<sub>2</sub> eq.

Des pompes à chaleur ont également été mises en place dans notre manufacture, ce qui nous permet de supprimer les aérothermes gaz pour le chauffage. Cela contribue à améliorer les conditions de travail durant les périodes de forte chaleur en climatisant les zones de production. Ce changement engendre une réduction carbone de 491t CO<sub>2</sub> eq.



La décarbonation d'Ingrandes-sur-Vienne nécessite des investissements financiers conséquents. Nous avons fait le choix de réaliser des investissements progressifs dans nos installations d'ici 2030.





Valoriser nos déchets dans nos opérations

Depuis 2022, nous avons atteint notre objectif de 100 % de déchets collectés et triés à Paris et nous concentrons désormais nos efforts sur notre site industriel d’Ingrandes-sur-Vienne, d’où vient la grande majorité de nos déchets.

Ainsi nous suivons mensuellement notre quantité de déchets à Ingrandes-sur-Vienne. Notre objectif est de trouver une filière de valorisation pour un maximum d’entre eux : les déchets de production tels que des chutes de caoutchouc cru non réutilisables dans notre chaîne de valeur, des palettes, ou encore des déchets plus classiques type cartouches d’encre, déchets alimentaires etc. Cette année, nous avons revalorisé nos plaques ST<sup>12</sup> utilisées dans la production de nos bottes.

En 2024, 665 tonnes de déchets ont été collectés et 59 % ont été valorisés. Nos principaux déchets sont les cartons et papiers, les rebuts de production de bottes et les DIB<sup>13</sup>.

| Indicateur                                                               | 2022                   | 2023               | 2024                           |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------|--------------------------------|
| Poids des déchets collectés du site d’Ingrandes-sur-Vienne et % valorisé | En cours de définition | 619 tonnes<br>45 % | 665 tonnes<br>59 %<br>EN COURS |

En 2024, nous avons fait un état des lieux sur nos emballages et travaillé sur un premier plan d’action à mettre en œuvre.

Biodiversité : une approche plus intégrée

Historiquement, Aigle a abordé le sujet de la biodiversité sous un angle philanthropique avant d’évoluer en 2024 vers un double partenariat avec WWF et le Club Entreprendre pour la Planète. Cette démarche permet de clarifier nos actions, de concentrer notre impact et de déployer notre engagement aussi bien en Europe qu’en Asie.

Au sein du Groupe MF Brands, Aigle participe à l’étude menée aux côtés d’un cabinet spécialisé sur l’impact sur la biodiversité des filières communes des marques du groupe et débutera dès 2025 un travail plus spécifique sur le caoutchouc, matière phare de la Maison.

<sup>12</sup> Plaques ST : plaques en plastique opaques utilisées pour déposer le caoutchouc découpé.  
<sup>13</sup> Déchets Industriels Banals. Les déchets industriels banals correspondent aux déchets qui ne sont ni inertes ni dangereux et qui ne sont générés ni par les ménages ni par le secteur du bâtiment.

Les associations que nous soutenons :

WWF



Dans la suite de nos engagements, Aigle est devenue mécène du Club Entreprendre pour la Planète de WWF (Fond Mondial pour la Nature) aux côtés de PME et ETI engagées, en soutenant à hauteur de 50 000 € le Fonds Nature Impact : un projet de préservation, restauration et gestion durable des forêts à haute valeur de biodiversité de France métropolitaine, proposant une coopération inédite entre les acteurs forestiers et le monde économique.



Ce soutien a entre autres été financé grâce à notre adhésion à 1 % for the Planet, qui nous engage à donner 1 % de notre chiffre d’affaires annuel généré par deux catégories phares de nos collections. En 2024, l’opération a couvert la chaussure Tenere et les vestes polaires.

Le Muséum national d’Histoire naturelle



Le Muséum national d’Histoire naturelle se consacre depuis près de quatre siècles à la nature et à ses relations avec l’espèce humaine, œuvrant notamment en faveur de la protection de la biodiversité.

En 2024, 13 000 € ont été reversés au Muséum. Pour la troisième année consécutive, ce montant est un soutien financier au dîner de gala annuel destiné à lever des fonds en faveur de la biodiversité.

| Indicateur                                                   | Objectif                      | 2023     | 2024                |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------|---------------------|
| Montant versé à une association en lien avec la biodiversité | 50 000 € reversé chaque année | 70 060 € | 64 650 €<br>ATTEINT |

En 2024, nous avons accéléré notre engagement pour la biodiversité grâce à deux approches complémentaires. Un travail global a débuté aux côtés du Groupe MF Brands afin de déterminer des actions communes à mettre en place pour toutes les marques du groupe, que nous poursuivrons en 2025. Plus spécifiquement chez Aigle, nous travaillerons sur le caoutchouc naturel, la matière historique de notre Maison et au cœur de notre savoir-faire.

Entre investissements d’envergure engagés sur son site industriel d’Ingrandes-sur-Vienne, participation à des initiatives sectorielles et actions pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre sur le scope 3, Aigle est pleinement engagée sur le chemin de la décarbonation. Les défis rencontrés pour réduire de manière drastique les émissions liées à sa chaîne de valeur en amont et en aval illustrent la nécessité de mutualiser les efforts au niveau sectoriel pour répartir les efforts d’investissements nécessaires dans des innovations de process et des nouvelles technologies plus sobres en carbone. Le lancement d’une réflexion sur la stratégie biodiversité de l’entreprise, que nous appelons de nos vœux, notamment autour de la filière caoutchouc, si stratégique pour la marque, est une bonne nouvelle et nous sommes impatients d’observer les premiers résultats disponibles en 2025.

CONCLUSION DU COMITÉ



# ENGAGEMENT #5

## ENCOURAGER LES COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Nos collaborateurs sont des fiers représentants de la marque et nous souhaitons qu'ils soient de véritables ambassadeurs des sujets RSE. Pour cela, nous les sensibilisons régulièrement via des événements, animations et conférences et nous développons des formations sur des sujets liés au développement durable.

### Former nos collaborateurs sur les sujets RSE

En 2024, le module de formation e-learning sur notre programme RSE Aigle for tomorrow et le statut de société à mission a été retravaillé et enrichi. Ce module est à destination des fonctions Corporate et Retail. 128 collaborateurs ont suivi ce module contre 41 en 2023.

En 2023, 5 collaboratrices ont été formées à la Fresque de Climat afin de proposer des sessions en interne. En 2024, 20 % de la population corporate de Aigle a pu être formée aux enjeux climatiques en suivant l'un des six ateliers de la Fresque du climat que nous avons organisé au cours de l'année. L'enjeu de formation et de sensibilisation de nos collaborateurs au changement climatique est de taille. Pour répondre aux ambitions inscrites dans le budget 2024, nous avons décidé de développer les compétences des collaborateurs de notre Maison sur 5 thématiques principales, dont la RSE. Cette année, nous avons ainsi atteint 30 % de notre population corporate et retail formée et/ou sensibilisée à des sujets RSE.

Afin d'échanger régulièrement sur les sujets RSE et de connaître les initiatives des différentes directions, nous avons nommé un ambassadeur RSE par direction. Cette communauté a été établie fin 2024 et nous avons eu une première réunion pendant laquelle nous avons participé à un atelier Mode et Impact.

| Indicateur  | Objectif                           | 2023               | 2024             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------|------------------|
| Part de collaborateurs formés à des sujets RSE chaque année                                    | 40 % chaque année à partir de 2025 | 19 % <sup>14</sup> | 30 %<br>EN COURS |

En 2025, de nouvelles personnes en interne se formeront à l'animation de Fresque, afin de nous permettre de proposer plus de sessions.

### Proposer des animations internes en lien avec la RSE

| Indicateur  | Objectif        | 2023     | 2024                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|---------------------|
| Nombre d'animations sur des sujets RSE organisées chaque année                                 | 10 temps par an | 10 temps | 14 temps<br>ATTEINT |

<sup>14</sup> Nous incluons désormais dans le périmètre de l'indicateur uniquement la population corporate et retail. Concernant les agents de notre site industriel, nous n'avons pas encore trouvé des modalités de formation adaptées aux spécificités de leur métier.

2024 a été marquée par une augmentation du nombre de temps d'animation dédiés aux sujets RSE et notamment par la deuxième édition des DAYS FOR TOMORROW. Ce concept a été initié en 2023 pendant 3 jours dans le but de présenter les 3 piliers de notre programme RSE Aigle for tomorrow (le produit, la planète, l'humain). Cette année, nous l'avons étendu sur une semaine ce qui nous a permis de proposer des animations variées en lien avec nos engagements : des Fresques du Climat, une intervention sur la sédentarité, des massages, des ateliers pour végétaliser les bureaux et un quiz sur les activités de la semaine et le programme Aigle for tomorrow.



Cette semaine a été soutenue par d'autres événements tout au long de l'année telle qu'une clean walk, des rencontres avec les associations que l'on soutient (La Croix Rouge, Fringuettes, Touraine Madagascar), la création d'oyas ou encore une conférence sur la santé et la sécurité au travail.



Depuis 2024, nous avons commencé à partager nos bonnes pratiques avec les bureaux situés en Asie, notamment nos bureaux situés à Hong Kong qui ont également proposé une journée DAY FOR TOMORROW aux collaborateurs.

En 2024, Aigle a accéléré sur la formation de ses collaborateurs aux sujets développement durable, un sujet clé quand on connaît la nécessité d'impliquer tous les salariés dans le déploiement d'une feuille de route RSE, au siège, comme en boutique et en usine. Cette démarche doit être pérennisée pour faire de chaque collaborateur un ambassadeur des engagements fixés par Aigle.

CONCLUSION DU COMITÉ





# SYNTHÈSE 2024 DE NOS OBJECTIFS ET RÉALISATIONS



Indicateurs ou objectifs qui n'ont pas évolué vers 2022 / Indicateurs ou objectifs qui ont évolué vers 2022

| OBJECTIFS STATUTAIRES                                                                | OBJECTIFS OPERATIONNELS                                                                           | INDICATEURS                                                                                                 | 2023                                                      | 2024                                                                                                  | OBJECTIFS                                             | ATTEINTE OBJECTIF  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>CONCEVOIR DES PRODUITS DURABLES</b><br>                                           | Augmenter notre offre de produits Aigle for tomorrow                                              | Part de produits Aigle for tomorrow dans nos collections                                                    | 47 % SS23<br>49 % FW23<br>48 % annuel                     | 52 % SS24<br>60 % FW24<br>56 % annuel                                                                 | <b>2027 : 80 %<br/>2030 : 100 %</b>                   | <b>EN COURS</b>    |
|                                                                                      | Proposer une offre de réparation permanente                                                       | <b>En cours de définition</b>                                                                               | Test d'une offre de réparation permanente sur 4 boutiques | 4 ateliers de réparation en boutique et déploiement de l'offre permanente dans toutes nos succursales | En cours de définition                                | N/A                |
| <b>SENSIBILISER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE</b><br>                                      | Développer le business model de la seconde main via notre site Second Souffle                     | <b>Nombre de produits collectés via Second Souffle</b>                                                      | 1 403 produits                                            | 1 434 produits                                                                                        | 2 250 produits en 2024                                | <b>NON ATTEINT</b> |
|                                                                                      | Encourager les pratiques de tri des vêtements usagés auprès de nos clients                        | <b>Tonnage de produits usagés collectés en magasin<sup>15</sup></b>                                         | 1 970 kg                                                  | 2 376 kg                                                                                              | 2 265 kg en 2024                                      | <b>ATTEINT</b>     |
| <b>SÉLECTIONNER DES FOURNISSEURS EN LIGNE AVEC L'UNION GLOBAL COMPACT</b><br>        | Garantir de bonnes conditions de travail sur notre chaîne d'approvisionnement                     | Part de fournisseurs et usines de rang 1 ayant signé notre Code de conduite                                 | 84 %                                                      | 99 %                                                                                                  | 100 % en 2025                                         | <b>EN COURS</b>    |
|                                                                                      |                                                                                                   | <b>Part des usines de rang 1 avec un audit valide au 01/01/24</b>                                           | 49 %                                                      | 80 %                                                                                                  | 100 % en 2025                                         | <b>EN COURS</b>    |
|                                                                                      |                                                                                                   | Part des usines de rang 1 avec un audit valide au 01/01/24 notée minimum B > 80 % selon ICS ou B selon BSCI | 67 %                                                      | 68 %                                                                                                  | <b>70 % en 2025<br/>80 % en 2028<br/>90 % en 2030</b> | <b>EN COURS</b>    |
| <b>PARTICIPER À ET SOUTENIR DES INITIATIVES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b><br> | Réduire notre empreinte carbone sur les scopes 1, 2 et 3 en respectant la trajectoire SBTi 1,5 °C | Émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2 et % de réduction par rapport à 2019 (en valeur absolue)    | -40 % en valeur absolue vs 2019                           | En cours                                                                                              | -46,2 % en valeur absolue d'ici 2030                  | <b>EN COURS</b>    |
|                                                                                      |                                                                                                   | Émissions de gaz à effet de serre scope 3 et % de réduction par rapport à 2019 (par produit acheté)         | -9 % par produit acheté vs 2019                           | En cours                                                                                              | -55 % par produit acheté d'ici 2030                   | <b>EN COURS</b>    |
|                                                                                      | Valoriser nos déchets dans nos opérations                                                         | <b>Poids des déchets collectés du site d'Ingrandes-sur-Vienne et % valorisés</b>                            | 619 tonnes<br>45 %                                        | 665 tonnes<br>59 %                                                                                    | En cours de définition                                | N/A                |
|                                                                                      | Soutenir des associations en lien avec la biodiversité                                            | <b>Montant versé à une association en lien avec la biodiversité</b>                                         | 70 060 €                                                  | 64 650 €                                                                                              | 50 000 € / an                                         | <b>ATTEINT</b>     |
| <b>ENCOURAGER LES COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL</b><br>         | Former les collaborateurs sur les sujets RSE                                                      | Part de collaborateurs formés à des sujets RSE chaque année                                                 | 19 %                                                      | 30 %                                                                                                  | 40 % chaque année à partir de 2025                    | <b>EN COURS</b>    |
|                                                                                      | Proposer des animations internes en lien avec la RSE                                              | Nombre d'animations sur des sujets RSE organisées chaque année                                              | 10 temps                                                  | 14 temps                                                                                              | <b>10 temps / an</b>                                  | <b>ATTEINT</b>     |

<sup>15</sup> À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, cet indicateur ne sera plus objectivé mais le service restera proposé aux clients Aigle dans nos magasins.

# ANNEXES



## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

### ORGANISATION DU REPORTING

Ce rapport de mission présente les engagements, réalisations et projets de Aigle en matière de RSE pour l'exercice 2024.

Pour élaborer celui-ci, nous avons mis en place l'organisation suivante :

- Un protocole de reporting incluant les définitions des indicateurs ainsi que les différentes procédures de collecte et de consolidation des données est actualisé et partagé chaque année avec les contributeurs concernés.
- Les données quantitatives comme qualitatives sont fournies par les contributeurs issus des différentes activités opérationnelles. Ils sont responsables de la fiabilité des informations qu'ils transmettent dans le cadre de cet exercice de reporting.
- L'ensemble de ces informations est ensuite consolidé par la Cheffe de Projets RSE, qui a la charge du processus global : actualisation du protocole de reporting, consolidation quantitative et qualitative des données, organisation des étapes de l'audit et rédaction. Pour cette partie rédactionnelle, elle a été accompagnée d'une deuxième Cheffe de Projets RSE et d'une relectrice.
- Les membres du comité font une relecture et proposent leurs commentaires et corrections sur le rapport lors de points dédiés. Ils s'assurent également que le contenu reflète la réalité de nos actions. Enfin, ils sont sollicités pour proposer des verbatims afin d'illustrer des points qu'ils jugent pertinents.

Nous nous inscrivons dans une démarche de progrès et d'amélioration continue afin de renforcer le processus de reporting en interne et de fiabiliser les données que Aigle communique dans son rapport de mission. Depuis 2022, des fiches indicateurs reprises d'année en année spécifient la définition de l'indicateur et des éléments clés pour le consolider. La Cheffe de Projets RSE réalise également en amont des audits des contrôles de cohérence des données quantitatives.

### PÉRIMÈTRE

Pour cet exercice, nous avons défini en majorité un périmètre Aigle international, incluant le siège social de Paris, le site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne, nos points de vente en propre, nos filiales européennes (Royaume-Uni, Allemagne) et notre filiale asiatique Aigle Asia Limited.

Le tableau ci-dessous récapitule pour chaque type de données le périmètre couvert. Des explications et des précisions supplémentaires pourront être apportées par indicateur, pour spécifier notamment quels sites (points de vente, siège social de Paris, site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne), quels modes d'exploitation (en propre, partenaires) et quels pays ont été inclus dans l'analyse.

| INDICATEURS                                                                      | PÉRIMÈTRE                                              |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Part de produits Aigle for tomorrow dans nos collections (en références coloris) | Aigle International et Aigle Asia Limited              |
| Part de fournisseurs et usines de rang 1 ayant signé notre Code de conduite      | Aigle International, Aigle Asia Limited et Aigle China |

|                                                                                                                                                                           |                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Part des usines de rang 1 avec un audit valide au 01/01/2024 et % des usines de rang 1 avec un audit valide au 01/01/2024 notée minimum B > 80 selon ICS, ou B selon BSCI | Aigle International, Aigle Asia Limited et Aigle China |
| Nombre de produits collectés via Second Souffle                                                                                                                           | Aigle International – France                           |
| Tonnage de produits usagés collectés en magasin                                                                                                                           | Aigle International – France                           |
| Émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2 et % de réduction par rapport à 2019                                                                                      | Groupe Aigle <sup>16</sup>                             |
| Émissions de gaz à effet de serre scope 3 et % de réduction par rapport à 2019                                                                                            | Groupe Aigle                                           |
| Tonnage de déchets sur le site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne et % de déchets valorisés                                                                                | Site d'Ingrandes-sur-Vienne                            |
| Montant reversé à des associations en lien avec la biodiversité                                                                                                           | Aigle International – France                           |
| Part de collaborateurs formés à des sujets RSE chaque année                                                                                                               | Aigle International – France                           |
| Nombre d'animations sur des sujets RSE organisées chaque année                                                                                                            | Aigle International – France                           |

### PÉRIODE

Par défaut, les données qualitatives et quantitatives portent pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année écoulée, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

Les exceptions correspondent à des données sur nos collections qui suivent un rythme saisonnier (Printemps-Été et Automne-Hiver) et font l'objet d'une mention explicite au sein du rapport. L'empreinte carbone est également publiée avec une année de décalage – ici nous partageons nos résultats 2023, car les délais de publication du présent rapport ne nous permettent pas de partager les résultats de l'empreinte carbone 2024 ici.

### DONNÉES SOURCES

Les données sociales et sociétales concernant nos collaborateurs sont principalement fournies par la Direction des Ressources Humaines.

Les données environnementales et liées au produit sont collectées auprès de la Direction Production et Qualité et du service RSE. La production de ces données est principalement établie à partir du traitement de données issues de nos systèmes de gestion (bases de données des commandes, logistique, registre de suivi des déchets, comptabilité) ou de la collecte d'informations auprès des prestataires et des fournisseurs (factures, rapports d'audits environnementaux). Concernant l'indicateur relatif aux émissions de gaz à effet de serre, les calculs ont été effectués par un cabinet spécialisé dans le calcul d'empreinte carbone des entreprises.

### PRODUCT

#### Part de produits Aigle for tomorrow dans nos collections

L'analyse couvre l'ensemble des produits achetés par Aigle international et Aigle Asia Limited : textile (prêt-à-porter et accessoires) et chaussant (bottes Made in France, bottes

<sup>16</sup> La mention "Groupe Aigle" fait référence à l'entité Aigle international ainsi qu'à l'ensemble de ses filiales.



négoce, chaussures). Pour les bottes négoce, les chaussures et le textile, la période considérée correspond aux saisons Printemps-Été année 2024 et Automne-Hiver année 2024. Pour les bottes Made in France, la période considérée est une année calendaire (1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre N), car les bottes sont des produits permanents, non confectionnées selon la saisonnalité été / hiver. Les pièces considérées comme « achetées » sont celles issues d'une commande confirmée au moment du reporting.

Un produit engagé chez Aigle doit répondre à un des critères ci-dessous :

- Le produit doit être fabriqué en France.
- La matière principale du produit doit être composée au minimum à 50 % de fibres répondant au cahier des charges Aigle for tomorrow. Si le produit est rembourré, le rembourrage doit être composé à 100 % de fibres répondant au cahier des charges Aigle for tomorrow. Le détail des fibres autorisées est précisé dans la présente DPEF.

La donnée est calculée en prenant la part de produits Aigle for tomorrow rapportée à l'ensemble des produits de nos collections, en référence coloris commandées. Le taux est calculé selon la moyenne pondérée du nombre de référence coloris des deux saisons.

**Part de fournisseurs et usines de rang 1 ayant signé notre Code de conduite**

En 2024, le périmètre de l'indicateur a été élargi aux usines. L'analyse porte sur tous les fournisseurs et usines travaillant pour Aigle Asia Limited et Aigle International de rang 1 actifs sur une saison minimum sur l'année 2024 soit Printemps-Été année 2024 et/ou Automne-Hiver année 2024. Un fournisseur actif ou une usine active signifie un fournisseur ou une usine à qui nous avons passé une commande. Notre fournisseur de bottes Made In France d'Ingrandes-sur-Vienne est exclu ici, car nous faisons partie de la même société.

La donnée est calculée en prenant la part de nos fournisseurs et usines ayant signés le Code de conduite rapporté à l'ensemble de nos fournisseurs et usines de rang 1 actifs sur l'année 2023.

**Part des usines de rang 1 avec un audit valide au 01/01/2024 et part des usines de rang 1 avec un audit valide au 01/01/2024 notée minimum B > 80 % selon ICS ou B selon BSCI**

L'analyse porte sur toutes les usines travaillant pour Aigle Asia Limited, Aigle International et Aigle China de rang 1 actives sur une saison minimum sur l'année 2024 soit Printemps-Été année 2024 et/ou Automne-Hiver année 2024. Une usine active signifie une usine à qui nous avons passé une commande. Les produits exclus du périmètre sont les accessoires chaussant (essentiellement nos produits d'entretien du caoutchouc) et les usines Made in France (y compris notre propre manufacture à Ingrandes-sur-Vienne).

Les notes d'audits prises en compte sont celles valides au 01/01/2024 pour toutes commandes de nos collections de l'année 2024 (Printemps-Été 2024 et Automne-Hiver 2024). Une tolérance est acceptée à plus ou moins 7 jours en raison d'un alignement progressif de notre KPI sur le KPI du Groupe MF Brands pour la CSRD, ce dernier considérant un audit valide s'il est réalisé durant l'année de la collection. Les audits BSCI sont considérés valides si la note minimum obtenue est B et que nous travaillons pour la première année avec le fournisseur. Les audits ICS suivent la règle ci-dessous.

La donnée est calculée en prenant la part de nos usines actives de rang 1 avec une note d'audit valide au 01/01/2024 ayant obtenu une note minimum de B > 80 % selon ICS rapporté à l'ensemble de nos usines actives de rang 1 avec une note d'audit valide au 01/01/2024.

La durée de validité des audits est donnée selon les règles définies en interne :

- Note A - B > 80 : audit valide 2 ans
- Note C > 60 : audit valide 1 an
- Note D-E > 60 : audit valide 6 mois
- Note D-E < 60 : arrêt de la collaboration avec Aigle

**Nombre de produits collectés via Second Souffle**

L'analyse couvre tous les produits Aigle retournés par des consommateurs via les formulaires de reprise (via le site second souffle ou en boutique) sur l'année 2024.

**Tonnage de produits usagés collectés en magasin**

L'analyse couvre tous les produits usagés collectés par notre prestataire I:CO dans nos boutiques (first et outlets) ainsi que les sièges de Paris et d'Ingrandes-sur-Vienne.

Certaines boutiques sont équipées de box de collecte I:CO, d'autres non, mais sont toutes des points de collecte de vêtements usagés pour les clients.

La donnée est calculée en prenant la somme des tonnages collectés par mois sur l'année 2024.

**PLANET**

**Émissions de Gaz à effet de serre scopes 1, 2 et 3 et % de réduction par rapport à 2019**

L'empreinte carbone de Aigle est calculée en suivant les règles du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol). Aigle utilise les méthodologies les plus précises en fonction des données disponibles actuellement et est en amélioration continue afin de calculer plus précisément ses émissions chaque année.

L'empreinte carbone de Aigle couvre 100 % des entités Aigle international et Aigle Asia Limited, ainsi que 50 % de Aigle China, en lien avec notre organisation opérationnelle et juridique.

**Tonnage de déchets sur le site industriel d'Ingrandes-sur-Vienne et % de déchets valorisés**

Cet indicateur couvre l'ensemble des déchets du site d'Ingrandes-sur-Vienne (déchets dangereux et non dangereux).

La part de déchets valorisés est calculée en prenant le tonnage de déchets valorisés rapporté au tonnage total de déchets. Les tonnages et le détail de retraitement des déchets sont fournis par nos différents prestataires de collecte.

**Montant reversé à des associations en lien avec la biodiversité**

Cet indicateur couvre toutes les sommes reversées à WWF, 1 % for the Planet et au Muséum national d'Histoire naturelle.

**PEOPLE**

**Part de collaborateurs formés à des sujets RSE chaque année**

Cet indicateur couvre les collaborateurs du siège de Paris et d'Ingrandes-sur-Vienne, hors agents ayant bénéficié d'une ou plusieurs actions de formation RSE au cours de l'année 2024. Une formation à un sujet RSE est une formation sur une thématique sociale, sociétale et/ou environnementale.

La donnée est calculée en faisant la somme de collaborateurs formés à un ou plusieurs sujets RSE sur l'année, rapportée au nombre total de collaborateurs au 31/12, en France.

**Nombre d'animations sur des sujets RSE organisées chaque année**

Cet indicateur comprend la somme de toutes les animations réalisées en 2024 pour les collaborateurs du siège de Paris et d'Ingrandes-sur-Vienne, hors agents. Une animation RSE est une animation proposée en digital ou physique abordant des sujets RSE (liés à l'environnement / social / sociétal), proposée par un intervenant interne ou externe à l'entreprise (sous forme de conférence, atelier, échanges etc...) ou peut prendre la forme d'une action à mener par les collaborateurs.

**BIOGRAPHIES  
DES MEMBRES DU  
COMITÉ DE MISSION**

**CÉDRIC JAVANAUD**

**Directeur Général de la Fondation GoodPlanet**

Docteur en biologie marine et spécialiste du fonctionnement des écosystèmes, Cédric Javanaud a rejoint la Fondation GoodPlanet en 2012 pour y créer un programme de sensibilisation dédié à la protection des océans. Ce programme sera, entre autres, à l'origine du livre « L'Homme et la Mer » publié dans 8 pays, de l'exposition photographique « Planet Ocean » et d'une application de consommation responsable de produits de la mer. En 2013, il coordonne des projets de création d'aires marines protégées communautaires et de restauration des mangroves dans le nord de l'Indonésie, avant d'initier des projets de cohabitation entre les Hommes et les éléphants au Botswana.

En parallèle il exerce aussi une mission de conférencier pour le grand public et les entreprises sur le monde marin et les enjeux du développement durable. Sensible aux questions d'éducation de la jeunesse, il crée, en 2016, les ateliers et les programmes pédagogiques du Domaine de Longchamp qui accueille aujourd'hui 13 000 scolaires et associatifs chaque année.

En 2019, il prend la direction de l'équipe de sensibilisation et développe l'école GoodPlanet et sa cuisine pédagogique, un lieu dédié à la sensibilisation des scolaires, des entreprises et du grand public. À l'échelle nationale, il porte notamment le programme « Mission Énergie » qui contribue à sensibiliser les jeunes et le grand public aux enjeux des économies d'énergie sur l'ensemble du territoire. En 2022, il co-crée et déploie CAP 2030, un programme national de sensibilisation et de mobilisation des 15-25 ans.

Il est nommé Directeur général de la Fondation GoodPlanet en septembre 2023.

**ISABELLE LEFORT**

**Co-fondatrice de Paris Good Fashion**

Diplômée d'une licence de Lettres et Arts et d'une maîtrise de journalisme au CELSA, Isabelle Lefort a fait ses débuts au Nouvel Observateur. Dans la première partie de sa carrière, elle s'est spécialisée dans l'art de vivre. Après avoir créé une newsletter fusion/acquisition et un magazine bilingue (International Cosmetique News), son expérience l'a conduite de la télévision, à la radio et surtout à la presse écrite à différents postes de rédaction en chef. Dans la deuxième partie de sa carrière, elle a eu le besoin de passer de l'observation à l'action, de s'engager. C'est pourquoi elle s'est spécialisée sur la question de l'égalité des genres (avec la parution de 100 ans de combats pour la liberté des femmes) et le développement durable (social et environnemental).

Dans ce cadre, elle a collaboré de 2012 à 2018, à Positive Planet, présidé par Jacques Attali, pour déployer le mouvement de l'économie positive au travers la programmation d'événements et l'écriture de livres. En 2018, à l'initiative de la ville de Paris, elle co-fonde avec Laure du Pavillon Paris Good Fashion. Cette association loi 1901 fédère les acteurs de la mode pour faire de Paris, la capitale d'une mode plus responsable, d'ici 2024, année des Jeux Olympiques puis de faire de Paris, une capitale exemplaire d'ici 2030 en mode responsable.

CÉCILE LOCHARD

Directrice Développement Durable de Parfums Christian Dior

Spécialiste de la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises, et de la protection de l'environnement depuis plus de 20 ans, Cécile Lochard a débuté sa carrière dans la finance durable chez HSBC dans la branche ISR (Investissement Socialement Responsable). Elle dirige ensuite les partenariats privés du WWF (World Wildlife Fund for Nature) puis le département Philanthropie, en charge notamment du secteur du luxe. En 2011, elle crée sa structure de conseil, intervenant auprès de maisons de luxe sur leur stratégie RSE, et auprès de fondations et associations internationales sur la création de filières éco-responsables ; elle écrit la même année le livre « Luxe et développement durable : la nouvelle alliance » aux Editions Eyrolles. Cécile rejoint le groupe LVMH en 2015 en tant que Responsable RSE de la marque de soins Cha Ling, avant de rejoindre Guerlain en 2019 au poste de Directrice du Développement durable. Elle a rejoint début 2024 Parfums Christian Dior au poste de Directrice internationale du Développement durable.

ÉLISABETH LAVILLE

Fondatrice et directrice d'UTOPIES

Diplômée d'HEC en 1988, Élisabeth Laville crée cinq ans plus tard UTOPIES, le premier cabinet de conseil français dédié au développement durable. Elle est depuis reconnue comme l'une des expertes européennes du développement durable, a reçu le Prix Veuve Clicquot de la Femme d'Affaires de l'année en 2008 et a été faite Chevalier de la Légion d'Honneur cette même année. Elle est l'auteur du best-seller « L'entreprise verte » et de plusieurs autres ouvrages.

Élisabeth Laville et l'équipe d'UTOPIES ont accompagné de nombreux clients de tous horizons à l'élaboration et à la mise en place de stratégies développement durable, allant de pionniers de la RSE comme Veja, Le Slip Français, Ben & Jerry's, Nature & Découvertes ou Interface, à de grands groupes internationaux comme Danone, Kering, Carrefour, Sodexo, L'Oréal, etc.

Elle siège au Conseil d'Administration de Nature & découvertes, de Rabot Dutilleul et de plusieurs ONG ou fondations (dont Unis-Cités et la Fondation Tour du Valat).

PIERRE-FRANÇOIS LE LOUËT

Président de NellyRodi

Diplômé de l'ESCP Europe et de l'Institut Français de la Mode, Pierre-François Le Louët débute sa carrière chez L'Oréal avant de rejoindre l'agence de conseil NellyRodi fondée par sa mère à Paris. Il est Président de NellyRodi depuis 2003 ainsi que des filiales de New York et Tokyo. Il est Président de la Fédération Française du Prêt-à-Porter Féminin entre 2016 et 2022, Président de France Industries Créatives entre 2020 et 2022. En janvier 2024, il est élu co-Président de l'Union Française des Industries de la Mode et de l'Habillement.

Pierre-François Le Louët est administrateur de l'Institut Français de la Mode.

Il est chevalier dans l'Ordre National du Mérite et dans l'Ordre des Arts & Lettres.

PIERRE-ANDRÉ MAUS

Vice-Président MF Brands

Pierre-André Maus, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de lettres, diplômé de l'Insead, a commencé sa carrière dans le conseil avant de rejoindre le Groupe familial suisse Maus Frères dont il est Vice-Président.

Il est administrateur des principales sociétés du Groupe, composé des Grands Magasins Manor en Suisse et des marques Lacoste, Aigle, The Kooples, Technifibre et Gant.

Pierre-André Maus préside depuis 2022 la Fondation Lacoste. Il est également administrateur des Arts Décoratifs.

LAËTITIA RAMBAUD

VP Brand & RSE

Diplômée de l'Esmod International en Management du Cycle de Vie de la Mode, Laëtitia Rambaud a plus de 25 années d'expérience dans le domaine de la mode et des cosmétiques. Après un début de carrière chez le styliste belge Dries Van Noten, elle entre chez Sephora en 2004, où elle dirige la Publicité et les Relations Presse avant de devenir Directrice de la communication puis Directrice Marketing marque. Elle y met en œuvre des campagnes créatives et innovantes pour faire rayonner la marque Sephora. Depuis son arrivée en 2022 chez Aigle, elle anime les équipes Brand & RSE.

REMERCIEMENTS

Aigle remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport de mission :

- Les membres du comité pour leurs commentaires, verbatims et conclusions.
- Toutes les contributrices et contributeurs internes pour leur implication dans le processus de récolte d'informations sur leurs actions et stratégies, leurs indicateurs de suivi et de performance.
- Cheffes de Projet (pilotage et rédaction) : Alice Abraham et Léa Jordy.

Crédits photo : Direction du marketing Aigle





**AIGLE<sup>1853</sup> **